

Programme Energie-FR – Postulat du 24.05.2023

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Afin de réaliser des économies d'énergie, le canton et la confédération encourage la rénovation de bâtiment à l'aide d'un programme de subventions.

Sur mandat du Service de l'énergie du canton de Fribourg, le programme Energie-FR propose aux communes d'animer des conférences pour les citoyens sur la rénovation des bâtiments. Durant ces conférences, des spécialistes du domaine présentent les démarches, les subventions octroyées dans le cadre du programme Bâtiments Fribourg, les déductions fiscales, le processus de remplacement d'un chauffage, cas concrets à l'appui.

Afin de sensibiliser, gratuitement, les propriétaires de la commune et ainsi augmenter le taux de rénovation des bâtiments, Le Mouvement Indépendant demande au conseil communal de mettre sur pied une telle conférence.

Merci de votre attention

Jacques Chollet

Mouvement Indépendant